

**COMMUNE DE MOLENBEEK-SAINT-JEAN**  
**DEMANDE DE SUBSIDE POUR UN PROJET PONCTUEL**

Formulaire de demande à renvoyer dûment complété au Collège des Bourgmestre et Echevins et au service communal concerné  
Rue du Comte de Flandre, 20 – 1080 Molenbeek-Saint-Jean

Service(s) concerné(s) par la demande : ..... <a href="#">vzw Buurthuis Bonnevie Maison de Quartier asbl</a> ..... Coordonnées du/des service(s) : ..... <a href="#">rue Bonnevie 40, 1080 Molenbeek-Saint-Jean</a> .....
--

Avez-vous envoyé une demande de subside relative au même projet à un autre service communal ? Si oui lequel/lesquels ?	Non
Une demande pour un autre projet a-t-elle déjà été introduite auprès d'un autre service communal au cours de cette année civile? Si oui, auprès duquel/desquels ? Pour quel(s) projet(s) ?	Non
Le projet pour lequel vous introduisez cette demande fait-il l'objet d'un partenariat ? Si oui, vous ou vos partenaires ont-ils demandé et/ou reçu des subsides pour ce projet ? Si oui, veuillez indiquer le/les montant(s) octroyé(s) et le/les montant(s) demandés.	Non ..... ..... Montant(s) octroyé(s): Non ..... ..... Montant(s) demandé(s): Non ..... .....
Un subside émanant d'un autre pouvoir subsidiant (commune, Province, Région, Communauté, Etat, Europe, société etc) a-t-il été octroyé à l'entité ? Si oui, indiquez la provenance du subside, son objet et son montant.	Non

<b>Coordonnées de l'organisme</b>	
Dénomination exacte de l'entité/bénéficiaire	<a href="#">vzw Buurthuis Bonnevie Maison de Quartier asbl</a>
Forme juridique de l'entité	<a href="#">asbl</a>
Date de création	23/12/1976
Compte bancaire (IBAN et BIC)	BE34 0010 5585 4090
Numéro d'entreprise	BE 416 630 935
Adresse du siège social (rue – code postal – localité)/domicile	Bonneviestraat 40, 1080 Molenbeek

Adresse du ou des locaux d'activités (rue – code postal – localité)	rue Bonnevie 40 1080 Molenbeek-Saint-Jean
Téléphone	02/410.76.31
Adresse e-mail et site internet éventuel	info@bonnevie40.be ; www.bonnevie40.be
Dénomination, adresse de l'organisme assureur et numéro de contrat :	
- responsabilité civile	Nom : KBC- Verzekeringskantoor FRANS DE SMEDT Adresse : ..... Professor Roger Van Overstraetenplein 2, 3000 LEUVEN. N° de contrat / 31.810.005-0301.....
- réparation dommages corporels	Nom : ... KBC- Verzekeringskantoor FRANS DE SMEDT..... Adresse : ..... Professor Roger Van Overstraetenplein 2, 3000 LEUVEN..... N° de contrat / 28.104.742.....

#### Composition et coordonnées du comité directeur (si existant)

	Nom et prénom	Adresse	Code postal	N° de téléphone	Adresse e-mail
Président	/				
Secrétaire	/				
Trésorier	/				

#### Coordonnées du responsable/porteur du projet (si existant)

Civilité	Madame
Nom et prénom	Hermesse Donatienne
Fonction exercée au sein de l'organisme	Référente de l'équipe Usage
Numéro de téléphone fixe	02 410 76 31
Numéro de téléphone mobile	0456 12 64 52
Adresse e-mail	donatienne.hermesse@bonnevie40.be
Adresse de correspondance (nom et adresse)	rue Bonnevie 40 ; 1080 Molenbeek-Saint-Jean

#### Organismes partenaires (si existant)

Nom de l'organisme	Numéro d'entreprise de l'organisme

<b>Projet</b>	
Intitulé du projet :	Collectif Energie
Dates de début et de fin du projet :	01/01/2024 - 31/12/2024
Thématique du projet :	Utilisation Rationnelle de l'Energie
Résumé du projet :	<p>Le Collectif Energie est un projet qui a pour but de voir baisser la facture énergétique d'un groupe d'habitants et d'augmenter leur confort.</p> <p>Les membres du groupe seront accompagnés individuellement et collectivement pour atteindre cet objectif.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Individuellement: les participants prennent part à un parcours destiné à les accompagner dans la diminution de leurs consommations, s'engagent à relever mensuellement leurs compteurs et bénéficient d'une (ou plusieurs) visites à domicile (diagnostic, conseils d'usage, identification de petites interventions,...)</li> <li>- Collectivement: les habitants échangent leurs expériences et astuces pour diminuer leurs consommations. Lors de chaque rencontre mensuelle, une thématique connue à l'avance est organisée sous la forme d'une animation interactive et expérientielle via des visuels, vidéos, outils pédagogiques ... et avec des intervenants extérieurs.</li> </ul>
Définition des objectifs visés :	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Diminuer les consommations énergétiques des participants et augmenter leur confort</li> <li>- Augmenter les connaissances des participants concernant les questions d'énergie dans leur logement</li> <li>- Emancipation des participants</li> </ul>
Montant sollicité :	6.750€
Affectation du montant sollicité :	Ce montant nous permettra d'offrir aux membres du groupe "CE" du petit matériel "économiseur d'énergie" (gaz/ élec/eau) afin de constituer des "kits énergie" sur mesure (adapté à la situation du logement) et offrir des petites interventions URE (réglage de chaudière, ramonage de cheminée, ...) ==> Voir le listing non exhaustif du matériel en ANNEXE
Définition du public-cible et estimation de celui-ci (nombre de personnes) :	Ce projet vise à sensibiliser une vingtaine d'habitants de Molenbeek, issus de tous types de logements, locataires ou propriétaires, désireux de rejoindre ce projet sur base volontaire. Actuellement, 16 personnes se sont inscrites. Nous continuerons nos actions de mobilisation d'un nouveau groupe via les bénéficiaires de Bonnevie, et nos partenaires tels les Maisons médicales, les Propriétés communales, SISP et AIS.
Lieu de réalisation du projet :	Les animations auront lieu dans les locaux de la Maison de Quartier Bonnevie, rue de Geneffe 12 à Molenbeek et les visites à domicile dans les logements des participants.
Planning (durée, état d'avancement...) :	Le projet débutera par des actions de mobilisation du public, la première animation collective est programmée en janvier et le projet se poursuivra jusqu'en décembre 2024, à raison d'une rencontre par mois. Des visites à domicile auront lieu sur base volontaire auprès des participants pour déterminer les possibilités d'économies d'énergie et d'amélioration de leur confort. Ce sera aussi l'occasion de constituer le Kit Energie, en fonction des réalités vécues par les participants (composition de ménage, situation du bâti, ...). A l'issue de chaque visite à domicile, un rapport sera donné à l'habitant avec des conseils et/ou des constats pouvant servir à régler les problèmes avec les personnes concernées (gestionnaire, propriétaire, syndic,...).
Détermination des moyens humains (salariés, prestataires, bénévoles) :	Les réunions seront animées par deux salariés de l'équipe Usage de Bonnevie et feront l'objet d'une préparation en amont et d'un débriefing par après (analyse des consommations, etc). L'équipe Usage crée des outils pédagogiques destinés aux participants. Chacun recevra une farde didactique pour y répertorier tout le parcours du groupe, les apprentissages, les PV des rencontres, les relevés de conso, les adresses utiles, ...

**Détermination des moyens matériels :**

La Maison de Quartier organise l'activité en ses locaux avec son propre matériel (laptop, projecteur, etc.). Le subside demandé servira à l'achat de petit matériel économiseur d'énergie (kit), matériel qui sera remis aux participants du Collectif Energie en fonction des besoins recensés dans leur logement lors des visites à domicile mais également lors d'animation thématique : un hygromètre lors d'une animation sur l'humidité par exemple. Des réglages de chaudières pourront également être effectués dans certains cas pour permettre un meilleur fonctionnement de celles-ci.

**Détermination des moyens financiers (budget prévisionnel – recettes et dépenses - de l'événement ou du projet) :**

Les postes mentionnés ci-dessus sont les seuls dépenses à prévoir (voir listing kit énergie en ANNEXE). En dehors de cette demande de subside, il n'y a pas d'autres moyens financiers qui ont été demandé.

**Détermination des critères d'évaluation de l'événement ou du projet :**

- Nombre de participants par animation ;
- Nombre d'animations collectives ;
- Taux de satisfaction des participants ;
- Impact symbolique (qualitatif) : image et rayonnement positif du projet sur d'autres bâtiments ou acteurs locaux ;
- Nombre de ménages ayant bénéficié d'un suivi individualisé des consommations par an ;
- Nombre de visites à domicile ;
- Nombre de kit énergie distribués.

**Autres informations utiles à la demande :**

Dans le cadre de différents projets portés par l'équipe usage de la Maison de Quartier Bonnevie, nous avons le soutien d'Urban (Politique de la Ville) et Bruxelles Environnement (Réseau Habitat - Energie et Accompagnement BHPE).

**Pièces complémentaires à joindre impérativement au présent formulaire :**

- Les statuts à jour et complet publiés aux annexes du Moniteur belge ;
  - Le rapport d'activité de la dernière année ;
  - Le bilan financier de la dernière année ;
  - Un document émanant de la banque auprès de laquelle un numéro de compte est ouvert au nom de l'entité. Ce document doit impérativement mentionner le numéro de compte de l'entité et attester que c'est l'entité qui en est la titulaire.
- Pour les associations de fait, un document identique à celui visé au paragraphe précédent devra être fourni par le membre désigné par l'association de fait pour la représenter ou pour chaque membre de cette association ;
- Un document émanant du/des exploitant(s) de l'/des infrastructure(s) sise(s) sur le territoire de la commune de Molenbeek-Saint-Jean utilisée(s) par l'entité pour réaliser son/ses activité(s). Ce document indiquera si l'entité est redevable envers l'/les exploitant(s) de sommes liées à l'utilisation de l'/des infrastructure(s).

Personne de contact/de référence pour le suivi de la demande (nom et coordonnées) : ....

Donatienne Hermesse : donatienne.hermesse@bonnevie40.be 0456/12.64.52

Je soussigné(e) Cedric Vaessen (Co-coordonateur) certifie que les informations annexées sont sincères et exactes.

Fait à Molenbeek-Saint-Jean....., le 30/11/2023.....

Signature (Titre de l'entité (si la demande est formulée au nom et pour le compte d'une entité)

Maison de quartier Bonnevie asbl.....

Cedric Vaessen

Co-coordonateur De vzw Buurthuis Bonnevie Maison de Quartier asbl

